



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Nomination du nouveau préfet du district d'Aigle

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau préfet du district d'Aigle en la personne de Nicolas Croci Torti. Actuellement conseiller municipal à la commune d'Ollon, M. Croci Torti est également doyen administratif au sein de l'Etablissement scolaire de Bex. Il prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} juillet prochain.

Conseiller municipal à Ollon depuis près de neuf ans, Nicolas Croci Torti connaît donc parfaitement les enjeux et le fonctionnement d'une commune. Titulaire d'un bachelors de maître secondaire semi-généraliste auprès de l'HEP, il a en outre obtenu en 2015 un CAS en management d'établissements de formation.

Actif depuis de nombreuses années dans le district d'Aigle, tant sur le plan professionnel que politique, M. Croci Torti en maîtrise les enjeux et bénéficie d'un enracinement solide. Son expérience en tant que député durant plus d'une législature lui confère par ailleurs une connaissance approfondie des institutions.

Au terme du processus de sélection mené par une commission ad hoc, et dans laquelle toutes les candidatures, souvent de grande qualité, ont été considérées, le Conseil d'Etat a retenu Nicolas Croci Torti, estimant qu'il dispose de toutes les compétences et connaissances lui permettant de relever les nombreux défis qui l'attendent en qualité de préfet.

L'entrée en fonction du nouveau préfet est prévue le 1^{er} juillet 2025. Le Gouvernement adresse à M. Croci Torti tous ses vœux de succès dans ses futures activités au service de l'Etat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 février 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat
Nicolas Croci-Torti, futur préfet du district d'Aigle